



Scolia
revue de linguistique

38 | 2024
Les marqueurs de discours

Présentation

Jean-Claude Anscombe



Édition électronique

URL : <https://journals.openedition.org/scolia/2888>

DOI : 10.4000/11uye

ISSN : 2677-4224

Éditeur

Presses universitaires de Strasbourg

Édition imprimée

Date de publication : 7 juillet 2024

Pagination : 7-10

ISBN : 979-10-344-0232-8

ISSN : 1253-9708

Référence électronique

Jean-Claude Anscombe, « Présentation », *Scolia* [En ligne], 38 | 2024, mis en ligne le 07 juillet 2024, consulté le 08 juillet 2024. URL : <http://journals.openedition.org/scolia/2888> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/11uye>



Le texte seul est utilisable sous licence CC BY-NC-SA 4.0. Les autres éléments (illustrations, fichiers annexes importés) sont « Tous droits réservés », sauf mention contraire.

Présentation

Jean-Claude ANSCOMBRE
LT2D-CNRS, Cergy-U
jean-claude.anscombres@orange.fr

Il est habituel d'attribuer le terme de *sémantique* à Michel Bréal dans son essai de 1897. Michel Bréal entendait fonder ainsi une *science des significations*. Il est intéressant de constater qu'il s'agissait alors de la signification des mots, et donc d'une *sémantique lexicale*. Certes, il existait une *sémantique de la phrase*, ou du moins d'un certain type de phrases, les assertions, aux préoccupations de nature plus logiques que linguistiques. À partir des années des années 1970 *grosso modo* s'est progressivement développée une nouvelle *sémantique*, que nous appellerons, bien que cette dénomination puisse induire en erreur, *sémantique de la phrase*. Elle se caractérise par un certain nombre de traits. Tout d'abord, l'unité de base n'est plus le mot, mais la phrase (en laissant de côté tous les problèmes posés par la définition de cette dernière). Le passage d'une *sémantique du mot* à une *sémantique de la phrase* a certainement été influencé par l'arrivée des théories génératives – qui sont des théories (syntaxiques) de la phrase, et du débat sur la place de la *sémantique* de ces mêmes phrases dans ces théories. Seconde caractéristique: cette *sémantique de la phrase* intègre parmi ses valeurs centrales – *i.e.* faisant partie du cœur de la description – des valeurs d'action que peut réaliser l'actualisation d'une phrase en un énoncé. Il est clair que la théorie des actes de langage – dont la performativité –, sous ses différentes formes, a joué un rôle central dans l'apparition de cette perspective. Enfin, cette *sémantique de la phrase* est une *sémantique de l'énonciation*, qui vise à décrire

le rôle de l'actualisation d'une phrase dans un discours, deux points étant plus particulièrement privilégiés dans les différentes théories travaillant dans ce cadre : les différents personnages mis en scène lors de cette opération d'une part – domaine des locuteurs, énonciateurs et autres destinataires – ; et d'autre part les liens établis avec d'autres phrases précédentes ou suivantes dans l'ordre discursif, et qui tiennent à la nature sémantique même de ces phrases. C'est à ce niveau que se situent ce qu'il est communément convenu d'appeler les *marqueurs de discours*, objet du présent numéro de *Scolia*. Ce sont ces mots et expressions qui servent à organiser le discours, en entendant par là que chaque marqueur structure d'une certaine façon qui lui est propre le discours au sein duquel il apparaît. On peut dire de façon résumée que ces mots représentent une tentative de généralisation sémantico-pragmatique d'une articulation du discours qui était vue – en particulier dans nos grammaires scolaires – comme essentiellement syntaxique, nous voulons parler des phénomènes de subordination et de coordination.

À perspective nouvelle, nouveaux outils. Les nombreuses études sur ces « organisateurs de discours » ont permis de mettre en évidence certaines caractéristiques récurrentes :

- a) ils ne semblent pas pouvoir être caractérisés par des propriétés morphosyntaxiques générales ;
- b) leurs caractéristiques fonctionnelles sont en nombre limité. Citons pour mémoire la fonction métalinguistique de commentaire de tout ou partie de l'énonciation, souvent liée à des structures d'incise. Ou encore la position du *locuteur de l'énoncé* (on dit *la prise en charge*) par rapport aux contenus véhiculés par la phrase étudiée et/ou le co-texte.

C'est à ces problèmes qu'est consacré ce numéro de *Scolia*. Il ne se propose pas de présenter l'étude de marqueurs spécifiques, il existe à l'heure actuelle de nombreuses études sur ce thème. Il vise plutôt à examiner les problèmes théoriques que pose une définition stable de la notion de marqueur de discours, et des fonctions qu'ils sont susceptibles d'assumer. L'ensemble se compose de huit travaux, dont chacun est dédié à un aspect théorique, à savoir :

- *Les marqueurs de discours : une catégorie linguistique ? État des lieux* (Jean-Claude Anscombe). Cette étude retrace les différentes propriétés mises régulièrement en évidence lors de l'étude de

- marqueurs spécifiques, et propose de considérer l'ensemble des marqueurs non comme une *catégorie grammaticale*, mais comme une *catégorie polyfonctionnelle*.
- *Marqueurs de discours et rasoir d'Ockham: plaidoyer pour une approche unitaire du sens* (Sandrine Deloor). Ce travail s'intéresse à l'affirmation d'une polysémie dans de nombreuses études de marqueurs, dite encore *approche taxinomique*. L'auteur plaide à l'inverse pour une approche explicative unitaire.
 - *Le rôle de la prise en charge dans la configuration sémantique des marqueurs discursifs* (María Luisa Donaire): la notion de *prise en charge* est très présente dans les travaux sur les marqueurs de discours. L'auteur de cette étude se propose de montrer que l'opération de prise en charge intervient de façon essentielle dans la construction du sens de l'énoncé vu comme la relation du locuteur avec les points de vue.
 - *Éclats de voix et marqueurs du discours: des propriétés morphogénétiques au rendement interactionnel des interjections onomatopéiques* (Laurent Fauré): beaucoup de marqueurs discursifs sont des unités courtes, voire monosyllabiques, de type interjection. L'auteur examine, à l'intérieur de ce domaine, la problématique théorique de la catégorisation en marqueurs du discours de signifiants hétérogènes, sur fond de pragmatique linguistique et de praxématique
 - *Verbes parenthétiques et micro-diachronie: les arguments de la Logique de Port-Royal* (Mathieu Goux): cette contribution explore la description des verbes parenthétiques (ou à rection faible) dans la *Logique* de Port-Royal. Cette exploration permet de définir une nouvelle approche des marqueurs discursifs en général, et de montrer que leur description ne répond pas à une approche formelle et grammaticale, mais logique et rhétorique.
 - *Les marqueurs prosodiques des marqueurs du discours* (Philippe Martin): l'étude des marqueurs du discours montre qu'ils ne présentent pas de relation syntaxique avec les unités qui précèdent ou suivent, mais sont toutefois pourvus de contours prosodiques qui définissent des relations de dépendance prosodique avec les groupes accentuels qui les entourent. Ces relations déterminent leur position dans la structure prosodique de la phrase, positionnement qui détermine la portée du marqueur dans la phrase.

- *La prosodie des marqueurs discursifs: quand le lexique défie la syntaxe* (Mélanie Petit): cette étude représente le contre-pied de l'étude précédente, car elle étudie la possibilité d'une lexicalisation de la prosodie des marqueurs discursifs. Certains marqueurs, soumis à un processus de grammaticalisation, s'affranchissent des contraintes phrastiques et peuvent ainsi présenter des patrons mélodiques spécifiques et discriminables.
- *Rôle de l'éthos et de ses marqueurs dans l'organisation discursive* (Didier Tejedor de Felipe): dans la mesure où l'*ethos* représente l'image que le locuteur donne de lui-même au travers de sa parole, il est loisible de se demander si cette notion d'*ethos* peut être caractérisée d'un point de vue sémantico-pragmatique, et donc intervenir dans le fonctionnement des marqueurs discursifs, en liaison en particulier avec les savoirs communs.